

Octobre 2020

Bulletin municipal n°3



Nouvelle équipe à la Commune :

Un nouveau mandat a commencé, un peu dans les turbulences de la COVID – 19. Détermination et plaisir d'agir ensemble sont bien présents au sein de cette nouvelle équipe. Nicole Ranc et Léna Rostaind ont accompagné notre travail, parfois en télétravail lorsque confinés. Depuis, nous avons appris que Léna attendait un heureux événement. Son congé maternité a débuté en septembre. Elle est remplacée par Céline Guigon que nous aurons le plaisir de rencontrer lors de ses permanences en alternance avec Nicole Ranc selon les horaires suivants :

	Matin	Après midi	Permanence
Lundi	9h à 12h	Fermé	Saint - Julien - Labrousse
Mercredi	Fermé	14h à 17h30	Les Nonières
Jeudi	9h à 12h	Fermé	Saint - Julien - Labrousse
Vendredi	9h à 12h	Fermé	Les Nonières

Contact

Les Nonières	Saint - Julien - Labrousse
Téléphone : 04.27.61.34.11	Téléphone : 09.67.20.06.48
mairie@belsentes.fr	
www.belsentes.fr	



Qui dit nouveau mandat dit premier bulletin que vous tenez entre les mains. Il se veut le reflet du travail effectué depuis mai, ainsi que celui de la vie des associations, des entreprises et autres institutions de Belsentes. Il se veut aussi ouvert à toutes et tous. Le prochain bulletin début 2021 proposera à celles et ceux qui le souhaitent, de partager leurs impressions autour du thème : « Ma vie depuis le 16 mars 2020 ».

Une adresse mail est désormais dédiée à tout ce qui concerne la communication (Bulletin, Site, Page Facebook...) :

communication@belsentes.fr

Envoyez-nous vos points de vue ou déposez-les en Mairie pour enrichir cet espace de partage.

MOT DU MAIRE

Depuis plusieurs mois, nous faisons face à une crise sanitaire sans précédent. Cette crise bouleverse notre quotidien et nous oblige à nous adapter en permanence.

Je suis reconnaissant envers tous ceux (élus, personnels, bénévoles, professionnels, associations...) qui, au plus fort de la crise, ont su répondre à toutes les sollicitations et à toutes les urgences. A toutes ces personnes qui n'ont pas compté leur temps pour apporter des solutions rapides aux problèmes rencontrés, je voudrais dire publiquement merci.

Dans ce contexte difficile et tellement particulier, les élections municipales ont pu se dérouler le 15 mars. Vous avez été très nombreux à effectuer votre devoir électoral et à apporter votre confiance à l'équipe qui m'entoure.

Je vous en remercie chaleureusement et vous assure de notre engagement au service de Belsentes et de ses habitants.

Cette nouvelle équipe municipale s'est officiellement installée le 23 mai dernier. Les attributions de chaque conseiller ont pu être définies pour cette nouvelle mandature.

Le 1er juillet, le budget a été voté sans hausse des taux de vos impôts et sans nouvel emprunt. Il confirme l'aide et le soutien aux activités commerciales qui ont été durement impactées par la crise, en accordant des dégrèvements de loyers notamment.

Les investissements restent à un niveau élevé : des travaux de sécurisation dans les traversées des villages, remises en état du patrimoine bâti comprenant une opération importante de réhabilitation et d'isolation sur des logements communaux et enfin mise en place de panneaux photovoltaïques sur trois toitures.

L'été, traditionnellement festif, n'a pas connu ses moments d'animation et de partage habituels. Toutes les fêtes, les manifestations culturelles et sportives ont malheureusement dû être annulées. Cependant, grâce à l'étroite collaboration entre les commerces locaux, les associations et la mairie et avec le soutien de la population, dans le respect des protocoles sanitaires, quelques moments de partage et de convivialité ont pu être proposés.

Pour l'année 2021, le calendrier des animations commence à se dessiner, les associations ont envie de se projeter et de nous offrir à nouveau ces moments de rencontre bienvenus. Merci à elles.

Nous avons connu tout au cours de l'été une forte fréquentation touristique, cela prouve bien que nos territoires sont recherchés et accueillants. Sachons collectivement, forts de ce constat, développer notre attractivité de pleine nature autour de pôles agricoles, touristiques et environnementaux.

Bon début d'automne à tous !

Raymond Fayard
Maire de Belsentes

ACTUALITES DE LA COMMUNE

Le nouveau conseil municipal

Commune de
Belsentes



**RAYMOND
FAYARD**
Maire



**CHRISTIAN
CROS**
Premier adjoint



**LAURENCE
CHIROL**
Deuxième adjointe



**ANDRÉ
LADREYT**
Troisième adjoint



**MAXIME
VILLE**
Quatrième adjoint



**LIONEL
ARGAUD**
Conseiller
municipal



**FRANCINE
BALTASSAT**
Conseillère
municipale



**FRANÇOISE
BLACHE**
Conseillère
municipale



**LUC
BLANC**
Conseiller
municipal



**DOMINIQUE
BRESSO**
Conseiller
municipal



**SYLVIA
CHABAL**
Conseillère
municipale



**OLIVIER
COCHE**
Conseiller
municipal



**COLETTE
DARTOIS**
Conseillère
municipale



**HÉLÈNE
FISCHER**
Conseillère
municipale



**LAETITIA
REYNAUD**
Conseillère
municipale



**NADIA
RIBEYRE**
Conseillère
municipale



**MONIQUE
ROZNOWSKI**
Conseillère
municipale



**ÉLISABETH
ROSSITER**
Conseillère
municipale



**LUCAS
TEYSSEIRE-ALLIRAND**
Conseiller municipal

ACTUALITES DE LA COMMUNE

Conseils municipaux 2020

Changement de dénomination de voie « Route du Platou »

Le Maire fait part au Conseil des difficultés rencontrées suite à la dénomination de la voie « Route de l'Eyrieux », cette appellation étant déjà utilisée dans la vallée de l'Eyrieux notamment.

Afin de pallier cette perturbation, les élus décident à l'unanimité de changer le nom de cette voie par la dénomination « Route du Platou ».

Chaque administré concerné sera informé de cette modification qui impliquera de nouvelles démarches administratives pour effectuer le changement d'adresse. Le numéro restera, lui, inchangé.

Décisions prises suite à la COVID - 19

Locations communales professionnelles :

Compte tenu du contexte économique lié à la crise sanitaire et les fermetures nécessaires des établissements, les activités commerciales ont subi un lourd préjudice financier.

Les 2 activités commerciales (Cabanes de Labrousse et auberge Art des Chemins) propriétés de la commune ont été privées de leurs activités. Leurs carnets de réservation, vu les incertitudes de la saison touristique, se sont vidés.

Afin de les aider dans cette période, le conseil municipal à l'unanimité décide de les exonérer de loyers et de charges du mois de mars au mois d'août inclus (soit 6 mois d'exonération).

Suspension des indemnités des élus – Mai 2020

Les communes subissent et vont subir des charges supplémentaires (aménagement de locaux, produits et équipements sanitaires...) et des ressources en diminution (exonération de loyers et de charges notamment...).

Depuis le 15 mars, et dans le cadre de leur prolongation de mandat, les élus en place ont assuré presque exclusivement la gestion de crise (confinement, actions de solidarité et de communications...).

Dans un esprit de solidarité et d'entraide, sur proposition du maire, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé que les indemnités des élus pour la période du mois de mai jusqu'à l'installation du nouveau conseil ne soient pas versées. L'économie ainsi réalisée permet de participer à l'effort financier pour le bénéfice de la commune et de ses habitants.

Installation du nouveau Conseil Municipal – Election du Maire et des adjoints

Monsieur Raymond FAYARD, seul candidat au poste de Maire de la commune-nouvelle, a été élu Maire à la majorité absolue.

Suite à cette élection, 4 postes d'adjoints ont été créés.

M.CROS Christian est élu à la majorité absolue au poste de 1er adjoint au Maire.

Mme CHIROL Laurence est élue à la majorité absolue au poste de 2ème adjoint au Maire.

M.LADREYT André est élu à la majorité absolue au poste de 3ème adjoint au Maire.

M.VILLE Maxime est élu à la majorité absolue au poste de 4ème adjoint au Maire

Election des Maires des communes déléguées

Pour Saint-Julien-Labrousse : Christian Cros est élu à la majorité absolue

Pour Les Nonières : Dominique Bresso est élu à la majorité absolue

Taux d'impositions 2020

Rappel : lors de la fusion des 2 communes historiques, l'harmonisation des taux d'imposition à échéance 2020 avait fait l'objet d'une délibération, elle se concrétise aujourd'hui.

Les taux uniques applicables sur l'ensemble de la commune seront de :

- 20,03 % sur le foncier bâti.
- 95,96% sur le foncier non bâti.

ACTUALITES DE LA COMMUNE

Conseils municipaux 2020

Délégués des Structures Intercommunales et Syndicales

- *Communauté de communes Val'Eyrieux* : les délégués titulaires (2 pour la commune) sont de droit, dans l'ordre du tableau municipal, le maire et le 1er adjoint. Ceux-ci ont successivement proposé leur démission à cette fonction ainsi que les suivants immédiats. Dans l'ordre du tableau Dominique BRESSO et Monique ROZNOWSKI ont accepté de représenter la commune au sein de Val'Eyrieux.
- *Commission locale d'évaluation des charges transférées au sein de la communauté de communes* : Raymond FAYARD
- *SEMLEER (Société d'Economie Mixte Locale Eyrieux Energies Renouvelables)* : Monique ROZNOWSKI
- *Syndicat mixte Eyrieux clair* : Dominique BRESSO est délégué titulaire et Monique ROZNOWSKI suppléante.
- *SICTOMSED* : Luc BLANC et André LADREYT
- *Parc Naturel des Monts d'Ardèche* : Elisabeth ROSSITER est déléguée titulaire et Maxime VILLE suppléant.
- *Syndicat Départemental d'Energies 07* : Dominique BRESSO est délégué titulaire et Maxime VILLE suppléant.
- *Ardèche Musique et Danse* : Nadia RIBEYRE
- *SIVU SAIGC* : Maxime VILLE est délégué titulaire et Nadia RIBEYRE suppléante.
- *ONF* : Christian CROS
- *CNAS* : Laurence CHIROL
- *SDEA* : Raymond FAYARD

Commissions communales

Il est proposé la mise en place de 6 commissions municipales.

Le maire est représentant de droit de chacune d'entre elles. Le pilotage de chacune de ces commissions est assuré par un délégué nommé et volontaire.

- *Economie - tourisme* : Monique Roznowski, Dominique Bresso, Hélène Fischer, Laurence Chirol et Maxime Ville.

Pilotage : Monique Roznowski.

- *Vie sociale* : Maxime Ville, Françoise Blache, Nadia Ribeyre, Olivier Coche, Sylvia Chabal, Francine Baltassat et Christian Cros.

Pilotage : Maxime Ville.

- *Finances – budget* : Dominique Bresso, Sylvia Chabal, Maxime Ville et André Ladreyt.

Pilotage : Dominique Bresso.

- *Communication* : Nadia Ribeyre, Elisabeth Rossiter, Lucas Teysseire - Allirand et Hélène Fischer.

Pilotage : Nadia Ribeyre.

- *Vie scolaire et associations* : Laurence Chirol, Laetitia Reynaud, Colette Dartois, Françoise Blache, Helene Fischer, Maxime Ville.

Pilotage : Laurence Chirol.

- *Voirie – Bâtiments – Urbanisme – Environnement* :

2 sous-commissions :

- *Voirie* : Christian Cros, André Ladreyt, Maxime Ville, Dominique Bresso.

Pilotage : Christian Cros.

- *Bâtiments–Urbanisme–Environnement* : Dominique Bresso, Christian Cros, Monique Roznowski, Lionel Argaud, André Ladreyt, Maxime Ville.

Pilotage : Dominique Bresso.

Vente de parcelles du Grand Bouveyron :

Terres agricoles : Le précédent conseil municipal avait pris la décision de mettre un terme au bail d'exploitation sur les 22 hectares que la commune possède au Grand Bouveyron. Au terme de cette procédure, fin d'année 2019, le conseil a décidé de vendre ces parcelles à un exploitant agricole au prix de 2 600€ l'hectare.

Dans la négociation avec les futurs acquéreurs et avant d'arriver à la vente, un bail d'exploitation a été signé afin qu'ils puissent bénéficier dès cette année d'une récolte. Le montant de la vente du domaine représente un montant de 62 000€.

Un projet de raccordement électrique a été engagé auprès du SDE (Syndicat Départemental d'Energies). Le coût de ce raccordement est estimé à plus de 140 000 euros.

Après déduction des participations du SDE, le reste à charge des propriétaires ressort à 32 000 euros. Le conseil décide de participer à ces travaux d'électrification à hauteur de 12 000€. Cette participation viendra en déduction du montant de la vente. Après déduction de cette participation, le montant de la vente de l'ensemble du domaine du Grand Bouveyron sera fixé au montant forfaitaire de 50 000€.

Cette proposition a été validée à l'unanimité, sachant de plus qu'elle permet l'installation d'un jeune agriculteur et qu'elle conforte la vocation agricole de ce secteur de la commune.

ACTUALITES DE LA COMMUNE

Budget 2020

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Le budget 2020 a été voté le 1er juillet 2020. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouverture du secrétariat.



Il a été établi avec la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Région chaque fois que cela est possible.

La section de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Il regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux :

- Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux recettes des locations, à diverses subventions et à l'excédent de fonctionnement reporté.

Les recettes de fonctionnement 2020 représentent 826 549,74 €.

- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, les charges de gestion courante, les intérêts des emprunts à payer, les subventions aux différents organismes.

Les dépenses de fonctionnement 2020 représentent 438 015,86 €.

Au final, l'écart entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement.

Le montant pour 2020 s'élève à la somme de 388 533,88 €.

La section d'investissement :

Les principaux projets de l'année 2020 sont les suivants :

- Programme Voirie pour 146 700 €
- Travaux sur bâtiments pour 100 000 €
- Programme matériel mobilier pour 9 000 €
- Travaux de sécurisation pour 140 000 €
- Bâtiment nouvelle mairie pour 32 000 €
- Etude aménagement village pour 10 000 €.
- Travaux bâtiments ex ADIS pour 900 000 €

Les subventions d'investissement prévues ou sollicitées :

- de l'Etat : 201 315 €
- de la Région : 224 235 €
- du Département : 33 500 €
- du SDE : 75 500 €
- de la communauté de communes : 6 675 €
- d'un remboursement assurances : 46 000 €.

Nous tenons à souligner que ce programme important d'investissement peut être réalisé sans contracter de nouvel emprunt.

LES ASSOCIATIONS

Notre commune compte une quinzaine d'associations, aux activités diverses : artistiques, culturelles ou sportives.

La crise sanitaire a aussi bouleversé les possibilités de se réunir et imposé la suppression des nombreuses manifestations de l'été organisées par ces associations. Cette crise continue de perturber encore la reprise normale des activités, de nombreuses contraintes étant imposées pour le respect des mesures barrières.

Celles-ci sont moins contraignantes pour les activités en extérieur, notamment pour les associations sportives !

LE CLUB LOCAL DE FOOTBALL, l'ASSJC, actif sur Saint-Julien depuis 1972 a repris les entraînements et programmé quelques matchs pour la saison qui démarre. La crise de la Covid - 19 a cependant empêché la tenue du repas « Choucroute » habituellement programmé au mois de mars.



L'association de chasse **ACCA LES NONIERES**, qui regroupe une quinzaine de membres, va reprendre ses activités normalement comme chaque année à partir de la mi-septembre. Le concours de boules organisé habituellement le jeudi de l'Ascension a été annulé en 2020. Son président ne désespère pas de pouvoir l'organiser en 2021. Il attend toutefois de voir comment évolue la situation sanitaire.

Les membres de cette association se joignent chaque année à ceux de l'association **AMIS DES NONIERES** pour préparer le repas de village qui se tient en principe fin juillet, annulé lui aussi en 2020 avec un grand point d'interrogation pour celui de 2021.

Le président souhaiterait cependant maintenir début janvier la traditionnelle rencontre autour de la galette des rois. Il cherche pour le moment une salle et nous tiendra au courant en temps utile.

LA PETANQUE NONIEROISE, club actif depuis 1984 comporte actuellement 25 licenciés. Elle participe activement à l'organisation de toutes les manifestations de notre village. Les concours de pétanque qu'elle organise sont très appréciés dans la région, ils ont malheureusement été annulés cette année.

Les associations sportives de la commune dont l'activité se fait en salle sont également fortement impactées par l'obligation du respect de protocoles sanitaires contraignants mais nécessaires en temps d'épidémie.

La salle de moulinage à Saint - Julien accueille depuis la semaine du 14 septembre les sportifs des clubs **GYM DETENTE et YOGA**.

Les protocoles sanitaires et administratifs sont édités et communiqués par les fédérations respectives, avec des engagements à prendre par les adhérents présents pour chaque activité.



LES ASSOCIATIONS

LE CLUB DES BRUYERES comprend 23 membres. Il organise un mardi sur deux concours de cartes ou des parties de jeux de sociétés, ainsi qu'un goûter en fin d'après-midi. Ils avaient prévu pour la saison à venir deux manifestations en octobre : après - midi théâtre ainsi que la venue du photographe Claude FOUGEIROL pour présenter des photos et des films de l'ancien temps. Ces deux manifestations sont en suspens. Le loto annuel a pu avoir lieu dans la bonne humeur en février 2020 avant le confinement. Le loto 2021 est toujours programmé, avec un point d'interrogation.

LES ATELIERS CREATIFS regroupent quelques personnes aux doigts d'or. Elles confectionnent de jolis objets décorés, font de la couture, du tricot ainsi que d'excellents gâteaux qu'elles mettent en vente lors des marchés de Noël début décembre. Elles soutiennent également d'autres événements. Dans le cadre du Téléthon 2019, elles ont fait venir deux chorales appréciées. La tenue de ces manifestations pour 2020 est également en suspens.



Reprise le mercredi 14 octobre 2020 à 18h salle sous la mairie de St Julien Labrousse - Port du masque obligatoire.

LE CLUB DES JEUNES DE SAINT JULIEN propose habituellement pour le 15 août un concours de pétanque suivi d'un bal le soir. Un feu d'artifice était prévu en 2020 mais n'a pu avoir lieu. Un autre bal à la salle des fêtes est envisagé pour octobre mais reste en suspens.

A savoir : ce club a organisé et gagné avec brio deux années consécutives les jeux INTERVILLAGES.

L'ASSOCIATION N'OEUF DE COEUR rassemble de nombreux bénévoles de la commune regroupée, dont certaines gymnastes de GYM DETENTE et certaines dames des ATELIERS CREATIFS. Elle organise traditionnellement les deux grandes manifestations de l'année sur Saint – Julien - Labrousse :



. la randonnée du 1er mai "Les marcheurs de Mai" permet de découvrir au travers de plusieurs circuits finement préparés, les nombreux sentiers de la commune. Les randonneurs viennent des alentours et de la région Rhône Alpes Auvergne (1278 en 2019 grâce à une météo particulièrement clémente). Ces belles manifestations se terminent par un repas constitué entre autres de la traditionnelle omelette.

. le téléthon, début décembre, réunit les habitants autour d'un repas musical avec les élèves de l'Ecole de Musique de Cheylard. Les bénéfices de la soirée sont reversés à l'association nationale du TELETHON. Plus de 70 bénévoles issus de Belsentes contribuent à la réussite de cette soirée.

A noter la contribution de l'inégalable Maxime qui se démultiplie, aux côtés de Christophe Sérillon, au service de plusieurs manifestations.

N'Oeuf de Coeur a participé cette année à l'organisation sur Saint - Julien de deux randonnées d'été ainsi qu'à celle d'un repas de fête en extérieur pour le 15 août avec l'aide du commerce local LE CODE BAR. Le repas était accompagné en musique par le groupe ENHARMONIE.

FENETRE SUR COULOIR DE LA MORT, association militante qui apporte un soutien moral et parfois financier aux détenus condamnés à mort (à tort ou à raison) aux Etats Unis. Certains restent des années dans l'attente de leur jugement et, ou de l'application de leur peine.

LES ATELIERS DU MERCREDI ont participé à la création des mosaïques installées à plusieurs endroits des Nonières. Ils ont aussi confectionné des paniers ardéchois en châtaignier et fait des travaux de tricotage et de couture. Le président nous indique qu'un redémarrage de l'activité est prévu. La date reste à fixer.

Toutes les activités organisées par les associations l'ont été dans le respect des consignes sanitaires et avec un accord sollicité auprès des autorités compétentes. Les autorisations données sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de l'épidémie.

LES ASSOCIATIONS

LES AMIS DU CALVAIRE DE SAINT JULIEN LABROUSSE

Après de nombreux mois de réflexion et de préparation, grâce aux efforts conjoints de plusieurs bénévoles de la commune, et sous l'impulsion de la présidente de l'association Jeanine Narbot, le Calvaire de Saint – Julien - Labrousse a été inauguré et béni le 12 juillet 2020 par le Père Emmanuel de Jerphanion, prêtre de la paroisse Notre Dame des Boutières.

De nombreux habitants de la commune de Belsentes s'étaient réunis pour participer à cette cérémonie.



Situé aux abords du Chemin de Compostelle, le Calvaire a été fondé en 1931 suite à une Mission des Pères Jésuites. Laisse à l'abandon pendant plusieurs décennies, il retrouve donc une nouvelle vie. Il est érigé sur un dôme dominant tout le village de Saint - Julien avec une superbe vue sur les Monts d'Ardèche (Gerbier, Suc de Sara et Mont Mézenc). Le Christ en croix d'une taille de 1,60 mètre pèse 150 kilos. Il a été récupéré dans le parc du Couvent des Soeurs du Cénacle à Lalouvesc et restauré par l'Association Notre Dame de la Source spécialisée dans ce type de travaux avec la participation de la doreuse Madame SOMMIER.

Madame Narbot nous fait part de ses nombreux projets, dont la rénovation de quatre autres calvaires de la commune. La dynamique présidente nous explique que, par le passé, les agriculteurs faisaient pratiquer des processions appelées rogations destinées à faire bénir les cultures dans chaque "quartier" du village. Vu l'étendue géographique de celui-ci et ses nombreux hameaux, on comprend mieux l'existence des croix rencontrées au fil des promenades. Au cours du temps, certaines ont été refaites mais pas forcément bénites. Est également prévue la pose de deux nouvelles plaques sous les deux autres croix du calvaire. Madame Narbot a pu retrouver les photos anciennes sur lesquelles figurent les Pères missionnaires de l'époque. D'autres projets à réfléchir : rafraîchissement de la peinture des portes de l'Eglise, travaux sur les vitraux endommagés, nettoyage d'habits sacerdotaux retrouvés dans le grenier du presbytère (pour d'éventuelles expositions lors de futures journées du patrimoine). Il reste bien sûr à évaluer le coût de ces travaux.

ANIMAUX ERRANTS



La circulation de nombreux animaux errants (notamment des chats) a été constatée sur l'ensemble de la commune de Belsentes.

Afin d'éviter leur prolifération, par l'intermédiaire de Sophie Bancel, représentante locale, une convention a été signée avec la Fondation 30 Millions d'Amis qui propose la capture et la stérilisation des chattes. Cette opération a un coût (70 euros par chatte) et le Conseil a donné son accord pour l'opération de 6 chattes à hauteur de 50 % du coût, soit 210 euros qui seront versés par la commune à la Fondation. Les animaux sont des êtres vivants dont il faut s'occuper lorsqu'on en est propriétaires. Nous rappelons donc qu'il est de la responsabilité des propriétaires de veiller sur eux et sur leur bien-être, ce qui inclut la gestion de leur reproduction.

Par ailleurs, un appel est lancé par la SPA pour faire dons de couvertures, d'oreillers ou de draps afin assurer le confort des animaux en refuge. Si vous en avez qui ne servent plus, ils seront les bienvenus.

*Pour tout renseignement et /ou dons, merci de vous adresser à Colette Dartois
au salon de coiffure Jean Louis ZI La Palisse au Cheylard*

VIE DES COMMERCES

Malgré les contraintes liées à la Covid - 19, les restaurants de notre commune ont pu reprendre leurs activités dès le début du déconfinement en mai dernier. Plusieurs manifestations ont pu être ainsi organisées.

Dans le cadre de la **Fête de la Musique**, l'auberge "**L'Art des chemins**" aux Nonières a reçu le 27 juin, autour d'un repas " lasagnes" servi à table, 3 groupes de musiciens :

- ✚ Le groupe CALUNE qui connaît déjà un certain succès, nous a présenté plusieurs titres de son répertoire sensible et engagé sur les thèmes actuels.
- ✚ Le groupe ENHARMONIE, formation désormais à deux musiciens, continue de nous enchanter grâce à ses reprises d'auteurs divers et aux propres compositions des 2 artistes.
- ✚ Enfin le groupe RAPPEL, formation composée de plusieurs anciens du groupe CYCLONE, bien connu dans la région, a fini d'animer la soirée dans une chaleureuse ambiance.

Le 17 juillet, le nouveau groupe ADN composé de jeunes musiciens motivés issus de l'Ecole de Musique du Cheylard a su réchauffer une soirée un peu fraîche grâce à un répertoire varié et entraînant. Vu l'ambiance qu'il a su créer, ce groupe plaisant a pu jouer quelques morceaux en prolongation.

Les 16 juillet et 12 août en soirée, plus de 50 randonneurs ont sillonné les « sentes » de notre commune avec à l'arrivée une assiette de produits du terroir.

Le Code Bar à Saint - Julien - Labrousse a également pu assurer 2 animations au cours de l'été :

- ✚ un repas " Paëlla" le samedi 18 juillet qui a réuni à midi une soixantaine de personnes et s'est déroulé dans une ambiance agréable.
- ✚ Un repas ardéchois le 15 août, composé entre autres de criques traditionnelles, servi assis. La formation ENHARMONIE a accompagné en musique les participants tout au long de ce repas, entre reprises et compositions personnelles de Stéphane et Christophe.

La majorité de ces événements a pu réunir jusqu'à une centaine de personnes. Ils ont pu avoir lieu grâce à l'aide indéfectible des bénévoles de l'ensemble de la commune de Belsentes, et avec le soutien de la mairie. Nous remercions vivement le public pour son respect des consignes sanitaires en vigueur.



Nous remercions également Mireille Forestier du **Rucher d'Alizarine** pour les dons de pots de miel distribués pendant le confinement à certaines personnes dans le besoin.



PAGE DETENTE

CHEZ NOUS autour des Serres - De belles balades en perspective.

L'étymologie, c'est l'origine des mots. L'onomastique, c'est l'origine des noms propres. Pour comprendre un nom de lieu, il faut connaître le site, bien l'examiner, connaître la langue qui l'a nommé, et connaître la civilisation du lieu : les métiers...

Le mot **serre** désigne une crête montagneuse. En provençal, le mot exprime une nuance selon qu'il est :

- masculin (crête allongée) ; Masculin Lou serri, Le serre = mont allongé, plutôt aplati

- ou féminin (crête dentelée) ; Féminin La serra = une chaîne de montagnes.

La **toponymie** étudie les noms propres désignant un lieu. On trouve des **centaines de serres** en Ardèche, opposés aux **combes**, vallées encaissées souvent sèches, et aussi des **Cros**, creux de terrain. La Croza est plutôt un vallon large. Le Crai est un creux. **Crêt** désigne un mont d'où émerge au sommet une roche crênelée, du latin *crista*, crête de poule.

Les Serres, bien souvent, ne sont pas habitées. Il y a eu une ferme au pied de Montgros, il y a une cinquantaine d'années. Et au pied du serre de **St Lager**, une maison, jadis une ferme, est encore présente aujourd'hui.

Enumérons nos SERRES :

Le Serre de(s) Portes, 861m Espeita = long et difficile d'accès ; une «traite» = une «longueur» de chemin, Le Serre de Saint Lager, 941m; Ladgé Laoutat Léotard Lautarius (1363) Laoutario (1095) Laoutaret Lautier, du germanique laouthar à la sortie des Nonières, à gauche en direction de St Agrève, en limite avec St Jean Roure, **Le Serre de la Faye**, 1093 m, avant les éoliennes de St Agrève, **Le Serre**, qui domine l'Eyrieux, **Le Serre de Creton** sur les 2 villages, 890 m, **Le Serre de Montoffre**, 831 m (Bastier); Lou Montioof fer, **le cul de fer**, Cuol Fer (prononcer Tiou Fer), **Le Serre de Martel**, 833 m ; martel = forgeron, **Le Serre d'Hiver**, 798 m ; tout nu, coupes de bois obligent... *Hiver veut dire ici eversum, d'eivers, exposé au nord = ubac*, **Le Serre de Montgros**, 877 m Mongrio griot = endroit où poussent des genêts nains, **Le Serre des Mulets**, 863 m (où les Labrousois ont planté les arbres du Bicentenaire, balade instructive) serre très cultivable, = des nurlets; probablement ainsi nommé car les ânes et les mulets qui transportaient toute marchandise y faisaient la pause avant de repartir sur la descente de Cluac, **Le Serre d'Auray**, 911 m, au-dessus des Chaumasses de St Julien, limite avec St Jean - Chambre = Serre d'Aurel ; lo daurel = une mesure de grains au Moyen-Age, correspondant à une surface , **Le Serre des Brûlas**, 862m, **Sarmeio**, sur la route de St Julien - Labrousse vers les Nonières (Meo = méant = être au milieu, position frontière), **Sèrpoul** sur St Jean - Chambre = serre pauvre, sol ingrat

Monique, Florence, Daniel



Notre école publique ...



Dans le cadre du dispositif "coup de pouce éducatif" du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, notre projet "A la découverte des petites bêtes" se poursuit. L'année dernière nous avons travaillé sur les abeilles, la faune et la flore aquatique. Jeudi 17 septembre 2020, Guillaume (chargé de mission Natura 2000 et Espace Naturel Sensible) est venu nous rendre visite afin d'étudier les lépidoptères (classification, cycle de vie, chaînes alimentaires,

reproduction des papillons). Après un temps en classe, nous sommes allés sur la Dolce Via. Plus tard dans l'année, nous construirons un hôtel à insectes, nous planterons des végétaux pour attirer les pollinisateurs, et encore d'autres surprises ! La classe maternelle travaille également sur ce projet. Nous sommes très contents de ce début de projet et nous attendons impatiemment la suite. Ça va être extraordinaire ! Le saviez-vous : certains papillons semblent n'avoir que 4 pattes. Bonne recherche !



INFORMATIONS PRATIQUES

BIBLIOTHEQUE DE BELSENTES

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles, la bibliothèque de la commune, située à la salle polyvalente des Nonières, ne sera pas accessible.



Vous pouvez cependant recevoir des ouvrages en prenant contact par téléphone auprès de Martine FAYARD : 0676214769

Pour Saint - Julien, un relais peut être assuré par Hélène FISCHER : 0609974134

La rentrée littéraire approche et dans quelques semaines les prix littéraires vont être décernés par les jurys nationaux.

Si vous souhaitez vous inscrire au jury du " **Prix des Prix**" 2021 organisé par la médiathèque du Cheylard, merci de laisser vos coordonnées aux numéros indiqués ci-dessus.

En quoi consiste le "Prix des Prix" ? La médiathèque du Cheylard, dont dépendent notre commune, celles de Saint Martin de Valamas et de Saint – Agrève, sélectionne 7 ouvrages parmi ceux qui sont primés par les grands prix nationaux (Goncourt, Médicis, ...)

Chaque membre de l'équipe locale du « Prix des Prix » choisit parmi ces 7 ouvrages les 3 qu'il a préférés. L'ouvrage qui reçoit le plus de voix est élu " Prix des Prix Val'Eyrieux".

L'intérêt de cette opération, outre le plaisir de la lecture, est de se rencontrer entre passionné(e)s de lecture pour un moment de débat très convivial.



Manifestation annuelle organisée par l'ADAPEI, association qui oeuvre en faveur des droits des personnes souffrant de handicap mental et de leur famille, l' **OPERATION BRIOCHES est annulée** cette année vu le contexte sanitaire actuel.



Un vide - grenier est organisé dans le cadre du TELETHON.

Nous sommes preneurs de tous objets dont vous n'avez plus l'utilité (bibelots, bijoux, jeux d'enfants ...) ainsi que de vêtements (adultes, enfants) en bon état. Piles usagées sont également les bienvenues. La réception des objets se fera le vendredi 16 octobre à partir de 17 h dans les locaux de l'ancienne mairie des Nonières.

Un protocole sanitaire sera mis en place pour assurer la sécurité des intervenants.

Nous vous remercions par avance des dons que vous pourrez faire.

A l'occasion du TELETHON, les traditionnelles caillettes vous seront proposées début décembre.

Remerciements

Merci à tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce bulletin :
Les membres de la commission communication, les associations et le secrétariat.



Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal uniquement en version numérique, merci de vous manifester auprès de la mairie.